

Code du balisage © FFRP

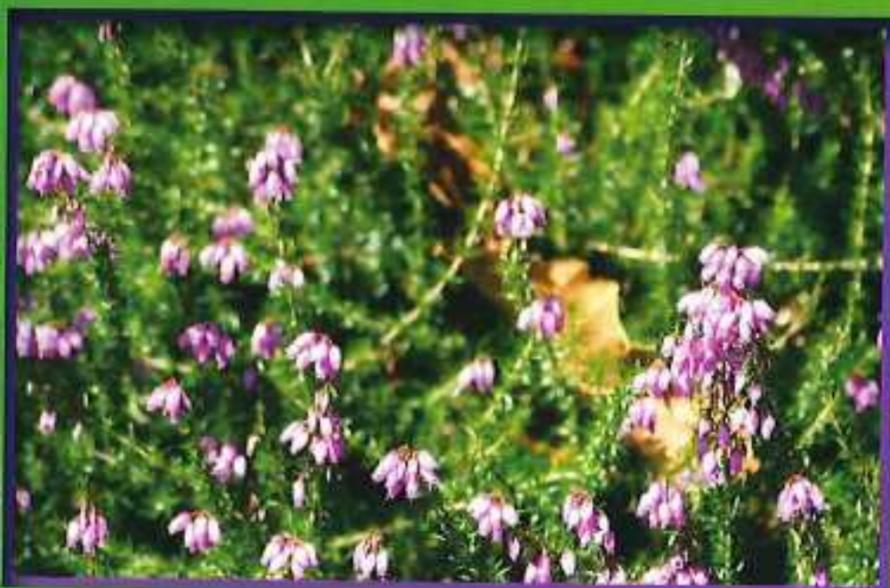
Jalonnement des itinéraires	Promenade et Randonnée
Continuité	—
Changement de direction	└┘
Mauvaise direction	✕



Charte du randonneur

Les circuits pédestres empruntent des chemins et des sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tout type de randonneurs. Ils empruntent aussi parfois des chemins privés dont les propriétaires ont accordé gracieusement l'autorisation de passage. Pour garantir la viabilité et la pérennité de ce réseau, nous vous invitons à :

- Respecter la nature et surtout la propriété privée
- Ne pas abandonner vos débris
- Ne pas fumer en forêt ni allumer de feux
- Ne pas troubler le silence des lieux habités
- Rester sur les sentiers
- Maintenir les chiens en laisse
- Ne cueillir ni fleurs ni plantes



Historique

La commune de La Chapelle-aux-Choux se nommait aussi La Chapelle-des-Choux au XVIII^e siècle. Une grande partie de son territoire se trouve en fond de vallée. La limite ouest de la commune suit le tracé de la rivière de la Maulne. Aujourd'hui, la commune est limitrophe à la fois du département du Maine-et-Loire au sud-ouest et de l'Indre-et-Loire au sud, « trois provinces ».



A La Chapelle-aux-Choux se trouvait un passage du Loir par une barge qui était situé en droite ligne en face du château de Neuillay. Jusqu'en 1935, « La Maria », un bateau à vapeur, le seul du Loir, remorquait une barge qui était chargée de balles de chiffons destinées à alimenter le pourrisoir des usines pour la fabrication de la pâte à papier. En remplacement du bac qui rellait les deux rives, liaison faite par « La Maria », le pont **5** fut construit à la fin du XIX^e siècle.

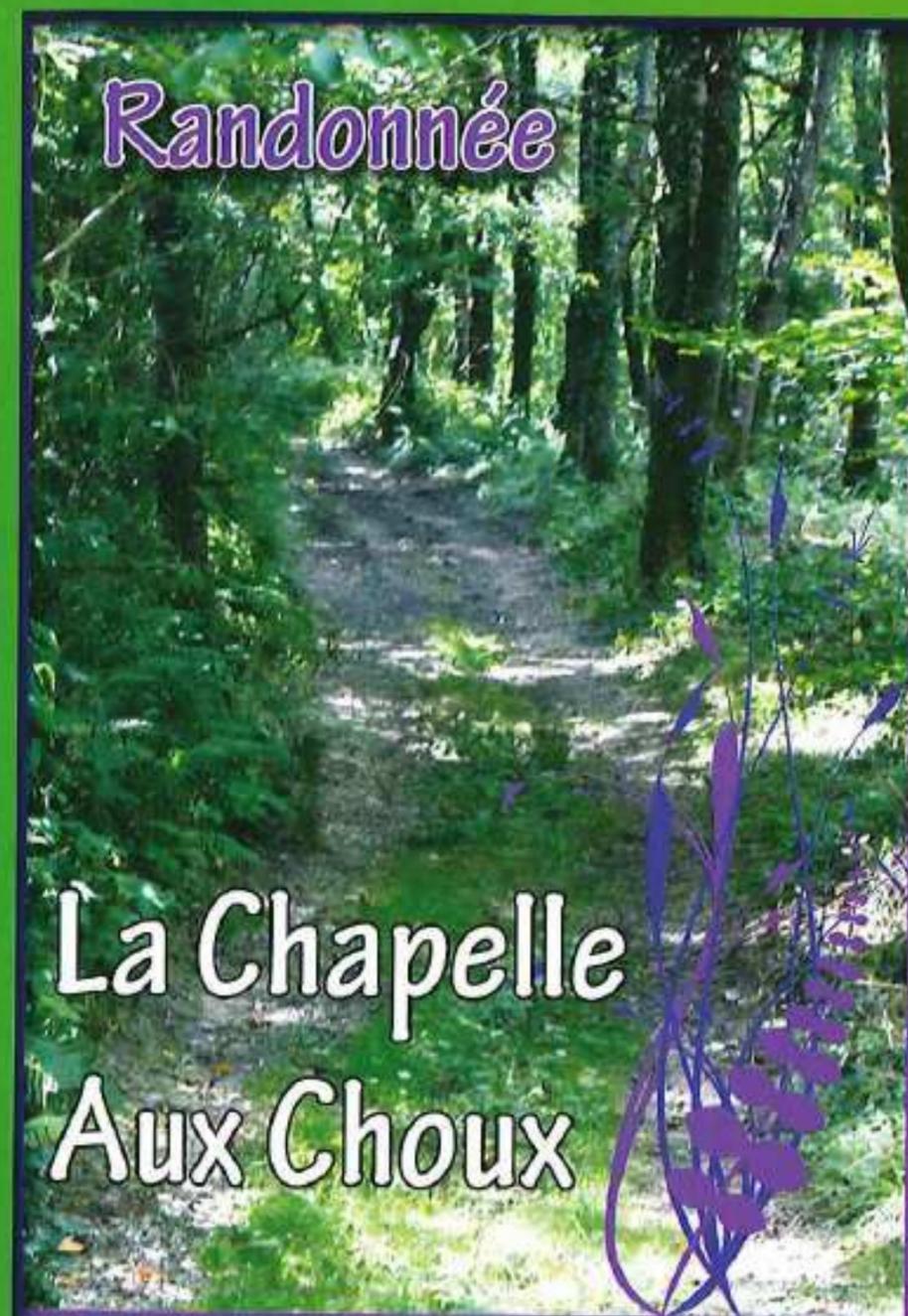
On ne sait pas si La Chapelle-aux-Choux se trouvait sur une voie gallo-romaine qui suivait la rivière du Loir, mais il a été retrouvé en 1828 un trésor monétaire (2000 monnaies) de l'époque romaine à proximité du bourg, ce qui complète l'ensemble des découvertes de la même époque sur les deux rives.

Les deux moulins de la commune sont aujourd'hui en ruine. Vers 1850, le Moulin à blé de Niabête ou Nid à bêtes **3** avait deux roues en dessous (chute d'eau de 1,60 m). Il est aujourd'hui réduit à l'état de vestiges et son bief est peu à peu comblé.

Sources : www.patrimoine.paysdelaloire.fr

Le Lude et son canton par Jacques Bellanger (Ed. Alan Sutton)

Randonnée

La Chapelle
Aux Choux

Les Trois Provinces

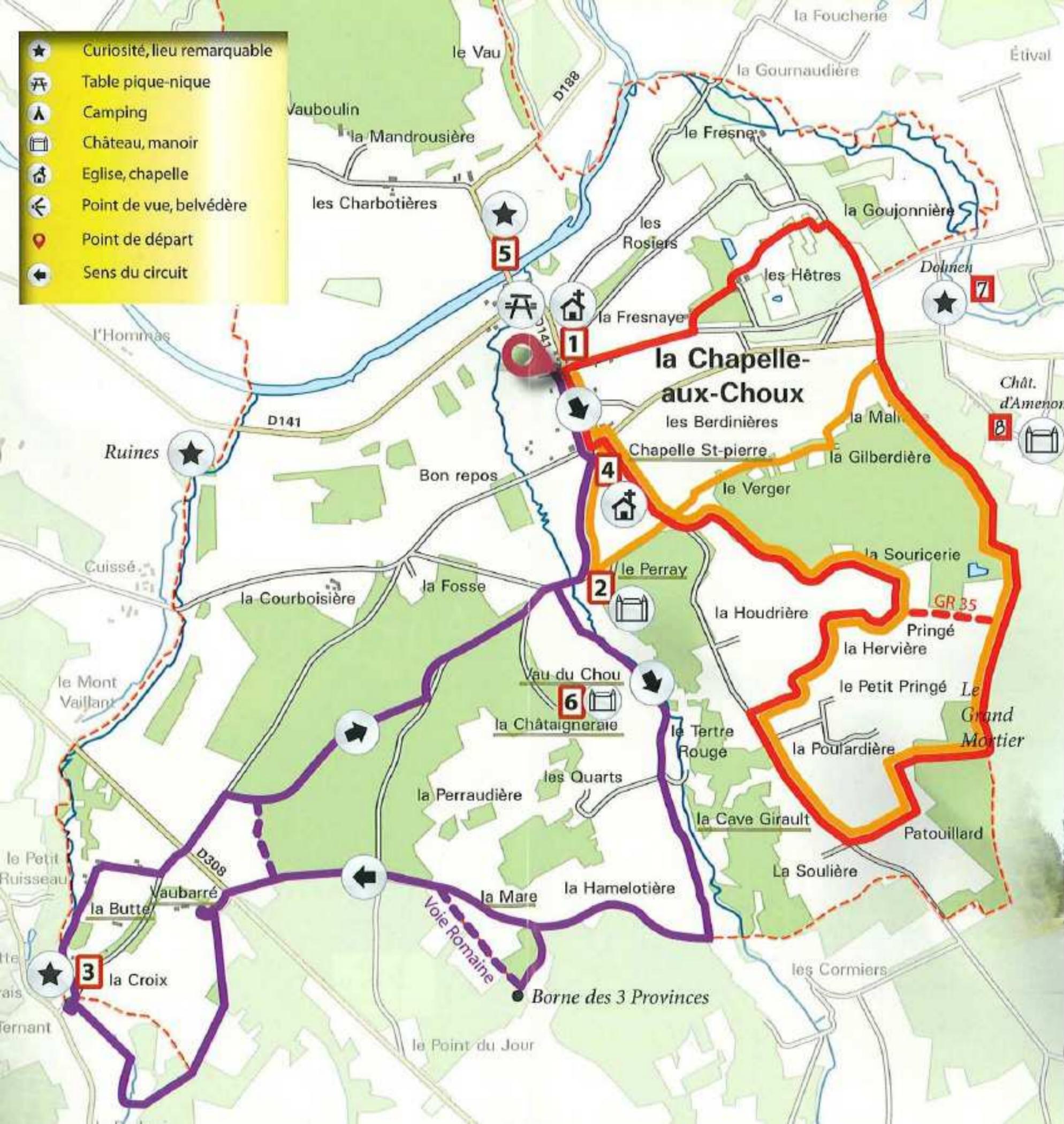


www.cc-bassinludois.fr
O.T. Le Lude : 02 43 94 62 20



Circuit couleur violet de 11,6 km à La Chapelle Aux Choux

- ★ Curiosité, lieu remarquable
- 🍷 Table pique-nique
- ⛺ Camping
- 🏰 Château, manoir
- 🏪 Eglise, chapelle
- 👁️ Point de vue, belvédère
- 📍 Point de départ
- ➡️ Sens du circuit



Circuit couleur violet de 11,6 km

Départ du circuit à l'église Ste Geneviève **1** (et signalé par le 📍 sur la carte), parking du Commandant Demenois, prendre la direction de « St Germain D'Arcé », « Château La Vallière », passer devant la Mairie, continuer tout droit. Au stop, poursuivre la route en face en longeant la « Chapelle Saint Pierre » **4** (érigée par un notable pour y accueillir la sépulture des membres de sa famille). Au « Manoir du Perray » **2** (vestiges d'un donjon antérieur à la guerre de Cent Ans) et au croisement tourner à droite, passer le ruisseau « Brûle-Choux » et prendre à gauche au lieu-dit de « La Soubeillerie ». Passer « La Chataigneraie », « Le Vauduchou » (ressemblait à une maison néo-classique à fronton), « Les Quarts », « La Pirauderie ». Après « La Cave Girault » sur sa gauche, continuer sur le chemin en face, au croisement prendre à droite et avant le lieu-dit « La Mare » tourner à gauche, arriver sur la borne des 3 Provinces (Maine - Anjou - Touraine), suivre la voie romaine à droite et prendre à gauche. Prendre en face, passer le lieu-dit « Vaubarré », une rivière « La Maulne », poursuivre tout droit, à un 1^{er} croisement prendre à droite, au suivant aussi, encore à droite en longeant « La Maulne ». Arriver à la route prendre à droite (Lieu-dit « Ternant ») et tout de suite à gauche sur un sentier (Moulin de Niabête **3**), passer « La Butte », à l'intersection tourner à gauche, traverser la D306, prendre la route en face, longer les carrières, tourner sur un chemin à droite dans les « Bois de la Perraudière ». Poursuivre tout droit jusqu'à la route, tourner à gauche, passer près de l'entrée du « Château de la Chataigneraie » **6** (cic-contra, fut construit ex-nihilo à partir de 1880 dans le parc de Vauduchou, par l'architecte angevin Dessauze pour Henri Boutrais), passer au lieu-dit de « La Soubeillerie », la rivière le « Brûle-Choux », tourner à gauche, poursuivre jusqu'à la « Chapelle Saint Pierre » **4**, continuer tout droit jusqu'à l'église Ste Geniève. **1**

